Région de Nyon

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL INTERCOMMUNAL

Conseil intercommunal de Région de Nyon

Jeudi 8 octobre 2026, à 20h, Salle polyvalente, Trélex

M. Jean Valentin de Saussure, Président, ouvre la séance en s'excusant du retard pris en raison de problèmes techniques inhérents au système de vote. Il remercie l'assemblée pour son indulgence et sa patience. M. le Président souhaite la bienvenue aux délégués et salue la présence des membres du Comité de direction, ainsi que celle de la presse. Il remercie la commune de Trélex pour son accueil et la mise à disposition de sa salle polyvalente.

M. le Président explique les modalités d'annonce des délégués et suppléants, ainsi que le fonctionnement des zapettes.

1. Présences

Selon le contrôle électronique, 41 communes sont présentes, représentant un total de 136 voix.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Les communes de Chéserex, Gingins, Luins, Perroy et Saint-George sont excusées, de même que M. Pascal Philipona, Bursinel ; Mmes Marinella Page et Laure Hauswirth, Bursins ; Mme Johanna Pini, Eysins ; Mme Regula Zellweger et M. David Prélaz, Givrins ; Mme Albulenë Ukshini Sefa et M. Christophe Lovis, Gland ; MM. Alexandre Démétriadès et David Jacobi, Nyon ; M. Christian Hay, Rolle.

2. Assermentations

M. le Président invite les personnes qui doivent se faire assermenter à le rejoindre et prie l'Assemblée de se lever. Il lit la prestation de serment et assermente les délégués suivants :

MM. Didier Zumbach et Conrad Tauss, Arnex-sur-Nyon ; MM. Jean-Bernard Mettraux et Nicolas Pasquier, Arzier-Le Muids ; Mme Nicole Stoll, Begnins ; Mme Julie Gaillard, Bursinel ; M. Laurent Prélaz, Chéserex ; M. Thomas Filipetto, Coppet ; Mme Juliette Jain, Duillier ; MM. Jérôme Bortolotti et Fabrice Adam, Eysins ; M. Patrick Wavre, Founex ; M. Pascal Colombo, Genolier ; MM. Gilles Davoine et Olivier Rihs, Gland ; MM. Yannik Melly et Stefano Nobile, La Rippe ; Mme Laure Damtsas et MM. Daniel Grosjean et Hans Rasmus Nilsson, Nyon ; M. Christian Kull, Rolle ; Mme Marina Curran, Saint-George ; M. Vincent Griffoul, Signy-Avenex ; M. Philippe François, Tannay ; Mmes Danielle Collomb et Heidi Herzog, Tartegnin ; MM. Claudio Greco et Christian Bronsil, Vich.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adressé aux délégués le 18 septembre 2026, conformément aux délais en vigueur. M. le Président annonce qu'une interpellation intitulée « Sauver NRTV : seul c'est bien, à plusieurs c'est mieux » a été déposée par M. Michel Girardet. En conséquence, il propose de modifier l'ordre du jour et de traiter l'interpellation de M. Michel Girardet au point 12. de l'ordre du jour.

DÉCISION
L'ordre du jour modifié est adopté par 128 oui, 0 non et 2 abstentions.
(Communes : 38 oui, 0 non et 1 abstention).

PROJET

4. Communication du Bureau du Conseil intercommunal

M. le Président rappelle que le nouveau site internet de Région de Nyon a été mis en ligne. Il décrit toutes les informations et documents utiles qu'il contient et la manière d'y accéder.

M. le Président remercie les délégués de bien vouloir décliner leur nom, prénom et la commune qu'ils représentent lorsqu'ils prennent la parole. Il annonce d'ores et déjà que la prochaine séance du Conseil intercommunal aura lieu le jeudi 17 décembre 2026 à Chéserex.

M. le Président informe également qu'une nouvelle pratique a été mise en place pour fluidifier le processus de nomination des Commissions ad hoc. Ainsi, des feuilles sur lesquelles les délégués pourront préalablement s'annoncer lorsqu'ils enregistrent leur présence seront désormais mises à leur disposition à l'entrée.

5. Communication du Comité de direction

M. Frédéric Mani, Président du Comité de direction en charge de la communication

M. Frédéric Mani rappelle que Région de Nyon regroupe 42 des 47 communes du district et représente 90% de sa population.

Il indique que des totems présentant les sept différentes thématiques dont s'occupe Région de Nyon ont été installés et invite les délégués à les consulter à l'issue de la présente séance.

M. Frédéric Mani rappelle que le nouveau site internet de Région de Nyon a été lancé. Il informe que des webinaires thématiques seront organisés tout au long du mois de novembre entre 12h et 13h. Ces webinaires verront la participation des responsables politiques et opérationnels de Région de Nyon et permettront d'en apprendre plus sur les missions et projets en cours et à venir. Les inscriptions se font directement sur la page dédiée du site internet de Région de Nyon.

M. Gérard Produit, en charge de la mobilité collective

M. Gérard Produit explique que son dicastère vise à développer une mobilité multimodale et innovante, qui ne s'oppose pas à la mobilité individuelle, mais vient en complément de cette dernière. Les actions concernent bien évidemment les transports publics, mais aussi les infrastructures qui permettent leur développement, telles que les aménagements routiers et les parking-relais. Le dicastère de M. Gérard Produit comprend aussi la collaboration avec les entreprises pour l'élaboration des plans de mobilité.

M. Gérard Produit annonce un chiffre de 9 millions de voyageurs qui empruntent les bus urbains et régionaux, la ligne de train NStCM et la liaison lacustre entre Nyon et Yvoire. Il expose que la fréquentation des transports publics a augmenté de 46% entre 2021 et 2025.

Mme Nathalie Vez, en charge de la mobilité active

Mme Nathalie Vez introduit que la mobilité active ne s'oppose ni à la mobilité individuelle, ni à la mobilité collective. L'objectif consiste à augmenter la part modale du vélo et de la marche dans les trajets quotidiens, ce qui a pour effet de générer des bénéfices en termes d'environnement, de désengorgement du trafic et de santé.

Mme Nathalie Vez liste les trois axes de développement en termes de mobilité active, soit le déploiement du réseau de vélos en libre-service (16 communes accueillent déjà 70 stations VLS représentant un parc de 400 vélos), le renforcement du réseau cyclable régional (315 km de pistes cyclables ont été identifiés) et le volet promotionnel avec des outils tels que l'application Geovelo.

PROJET

Mme Christine Girod, en charge du territoire

Mme Christine Girod communique que sa mission consiste, d'une part, à favoriser des planifications territoriales coordonnées et harmonieuses à l'échelle régionale et dans une vision à long terme, et, d'autre part, à soutenir les communes dans leurs projets d'aménagement.

Mme Christine Girod précise que Région de Nyon agit comme le bureau d'agglomération vaudois pour le Grand Genève, participant activement à ses travaux de planification.

Les mesures phares concernent la participation aux projet d'agglomération du Grand Genève, la mise en œuvre de la stratégie pour les zones d'activités, adoptée par 46 communes lors de la précédente législature, et le lancement d'un plan directeur régional et des stratégies territoriales.

En termes de chiffres clés, Mme Christine Girod indique que plus de 4'600 postes de travail sont prévus dans les différentes zones d'activités à l'horizon 2040. Elle souligne aussi que plus de CHF 100'000'000.- ont été accordés pour le district de Nyon au travers des projets d'agglomération.

M. Maël Joly, en charge de l'environnement

M. Maël Joly expose que, en matière d'environnement, la mission de Région de Nyon consiste à mettre en place et soutenir, sur l'ensemble du territoire, des projets très concrets en faveur de la biodiversité et de la transition écologique. Cette action s'articule autour de quatre mesures principales que sont le programme pour la biodiversité, les soutiens ponctuels à la transition écologique, les réseaux agroécologiques et l'économie circulaire. Toutes ces mesures sont unies par un même fil directeur, à savoir agir à l'échelle régionale comme levier pour accompagner les communes et mener ensemble des actions qui gagnent en cohérence et en efficacité.

Pour illustrer ces actions, M. Maël Joly met deux chiffres en évidence, soit les plus de 30'000 arbustes indigènes plantés via les réseaux agroécologiques et les CHF 250'000.- de soutien accordés au programme pour la biodiversité.

M. Pierre-Alain Schmidt, Vice-président du Comité de direction en charge de l'économie

M. Pierre-Alain Schmidt indique que la mission de Région de Nyon consiste à contribuer au développement économique dans le district en accompagnant les entreprises, en valorisant les ressources régionales et en soutenant l'innovation. Pour ce faire, différentes mesures, telles la recherche de locaux et de terrains, le soutien ponctuel aux entreprises, le prix à l'innovation, la filière bois régional et le projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois, sont poursuivies.

M. Pierre-Alain Schmidt relève que plus de 90 entreprises sont contactées annuellement dans le cadre de la promotion économique et que CHF 80'000.- issus du fonds à l'innovation sont chaque année distribués pour soutenir des entreprises du district.

Mme Charlotte Connell, en charge de la culture

Mme Charlotte Connell considère que la culture n'est pas un luxe, mais un investissement essentiel pour le vivre ensemble et l'attractivité et le dynamisme de la région. Les mesures de soutien existantes (soutiens réguliers, ponctuels ou conventions) ont déjà permis de créer une offre culturelle dense et diversifiée. Il s'agit à présent de poursuivre sur cette même voie et de s'appuyer sur ces bases pour développer de nouveaux axes de travail, notamment l'accessibilité à la culture et la valorisation du patrimoine.

Les propos de Mme Charlotte Connell sont illustrés par les chiffres suivants : plus de 40 soutiens culturels accordés chaque année, 4 institutions soutenues dans la durée par le biais de conventions et CHF 10'000.- accordés dans le cadre du Prix artistique.

PROJET

Mme Valérie Jeanrenaud, en charge des finances et du sport

Mme Valérie Jeanrenaud présente les dispositifs de soutien en faveur du sport, qu'ils soient ponctuels, réguliers (Gland Spring Run, VélôPôDôle) ou encore conventionnés comme tel est le cas pour le Triathlon de Nyon. Mme Valérie Jeanrenaud rappelle que la cérémonie de remise des mérites sportifs a lieu chaque année au mois de mars.

A la suite des différentes actions de communication qui ont été menées, le dicastère du sport connait une hausse des demandes de la part des athlètes et des organisateurs. Ce sujet sera d'ailleurs repris lors de l'adoption du budget 2027.

La nouvelle politique sportive de Région de Nyon dédie un axe consacré au sport-santé qui sera développé au cours de la présente législature.

M. Stéphane Jayet, en charge du tourisme

M. Stéphane Jayet introduit que le tourisme se répartit en une diversité de catégories, telles que l'excursionnisme, le tourisme sportif, culturel, religieux…

Le tourisme suscite beaucoup d'avis et d'opinions qui sont régulièrement partagés lors de commissions ou d'ateliers participatifs que Région de Nyon organise.

M. Stéphane Jayet souligne l'importance du FRET (Fonds régional d'équipement touristique), maintenu devenu FRAT (Fonds régional d'aide au tourisme). Il s'agit d'un fonds de financement alimenté par les taxes de séjour perçues par les hébergeurs de la région, dont le montant s'élève à CHF 1'500'000.-. Aussi, M. Stéphane Jayet invite les communes à identifier et étudier les projets qui pourraient être éligibles à ce fonds.

Télé-Dôle SA

M. Stéphane Jayet dresse ensuite un point de situation sur Télé-Dôle SA qu'il a rejoint en tant que membre du Conseil d'administration représentant Région de Nyon. M. Stéphane Jayet informe que les travaux du bâtiment d'accueil des Dappes sont achevés et que l'autorisation d'exploiter a été délivrée en date du 27 mai 2026. Il indique que les travaux de maintenance ont été réalisés et que toutes les installations sont opérationnelles pour la saison 2026-2027. En accord avec l'Office fédéral des transports (OFT), le renouvellement de l'architecture du télésiège Dappes-Dôle a été reporté en 2027. M. Stéphane Jayet communique qu'une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 23 juin 2026. Elle a approuvé la révision statutaire et nommé un nouveau Conseil d'administration.

M. Stéphane Jayet rapporte que la SOGESTAR est entrée en procédure de sauvegarde auprès du tribunal de commerce de Lons-le-Saunier, ce qui implique passablement de démarches administratives, juridiques, réflexions et autres positionnements. En toute transparence, M. Stéphane Jayet évoque le risque que la SOGESTAR renonce à l'exploitation de la partie suisse du domaine skiable Jura sur Léman. Le Comité de direction de Région de Nyon, actionnaire majoritaire à hauteur de 93% de Télé-Dôle SA, a transmis un mandat de négociation au Conseil d'administration. Ce mandat doit remplir ad minima les trois objectifs suivants : ouverture du bâtiment d'accueil des Dappes, ouverture du télésiège Dappes-Dôle, aucun financement supplémentaire de Région de Nyon.

6. Adoption du procès-verbal de la séance du 17.06.2026

M. le Président demande si le procès-verbal de la séance du 17 juin 2026 appelle des remarques, commentaires ou demandes de modifications.

PROJET

Mme Maryline Haldi, déléguée de la Commune de Longirod, relève que son nom a été mal orthographié et demande sa rectification. Il est pris bonne note de cette remarque et le procès-verbal sera modifié en conséquence.

DÉCISION
Le procès-verbal de la séance du 17.06.2026 est adopté par 99 oui, 1 non et 34 abstentions.
(Communes : 27 oui, 0 non et 14 abstentions).

7. Préavis 01-2026 – Autorisations générales de plaider pour la législature 2026-2031

M. le Président invite le rapporteur de la Commission ad hoc (CoAH) à présenter les conclusions du rapport portant sur le préavis 01-2026. M. Jacques Tschudin, Rolle, rapporteur, donne lecture des conclusions du rapport de la Commission ad hoc qui recommande d'accepter ce préavis.

M. le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe directement au vote.

DÉCISION
Le préavis N° 01-2026 est adopté par 132 oui, 0 non et 0 abstention.
(Communes : 41 oui, 0 non et 0 abstention).

8. Préavis 02-2026 – Compétences du Comité de direction d'engager imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2026-2031

M. le Président invite le rapporteur de la Commission des finances (CoFin) à présenter les conclusions du rapport portant sur le préavis 02-2026. M. Cesare Palmieri, Begnins, rapporteur, donne lecture des conclusions du rapport de la Commission des finances qui recommande d'accepter ce préavis.

M. le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe directement au vote.

DÉCISION
Le préavis N° 02-2026 est adopté par 133 oui, 0 non et 0 abstention.
(Communes : 41 oui, 0 non et 0 abstention).

9. Préavis 03-2026 – Autorisation générale de placer des fonds disponibles de la trésorerie intercommunale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2026-2031

M. le Président invite le rapporteur de la Commission des finances (CoFin) à présenter les conclusions du rapport portant sur le préavis 03-2026. M. Felix Kneubühler, Coppet, rapporteur, donne lecture des conclusions du rapport de la Commission des finances qui recommande d'accepter ce préavis.

M. le Président ouvre la discussion.

PROJET

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe directement au vote.

DÉCISION
Le préavis N° 03-2026 est adopté par 134 oui, 0 non et 0 abstention.
(Communes : 41 oui, 0 non et 0 abstention).

10. Préavis 04-2026-FRM – Demande de crédit de CHF 93'000 TTC pour financer une étude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'un service de transport à la demande

M. le Président invite le rapporteur de la Commission pour la mobilité (CoMob) à présenter les conclusions du rapport portant sur le préavis 04-2026. M. Cédric Aeschlimann, Crans, rapporteur, donne lecture des conclusions du rapport de la Commission pour la Mobilité qui recommande d'accepter ce préavis.

M. le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe directement au vote.

DÉCISION
Le préavis N° 04-2026 est adopté par 128 oui, 2 non et 4 abstentions.
(Communes : 38 oui, 0 non et 3 abstentions).

11. Préavis 05-2026-FRM – Promotion de la mobilité

M. le Président invite le rapporteur de la Commission pour la mobilité (CoMob) à présenter les conclusions du rapport portant sur le préavis 05-2026. M. Damien Richard, Longirod, rapporteur, donne lecture des conclusions du rapport de la Commission pour la Mobilité qui recommande d'accepter ce préavis.

M. le Président ouvre la discussion.

M. Michel Girardet, Gland, soutient ce préavis, mais regrette cependant qu'un volet lié à la prévention ne soit pas développé. Il souligne la grogne croissante face au manque de respect de certains usagers de la route circulant en deux-roues ou à trottinette. M. Michel Girardet suggère de relancer des campagnes de prévention pour encourager le port du casque. M. Gérard Produit souscrit à l'importance de la prévention, mais relève que cet objet relève de l'Etat et des services de police et de gendarmerie qui interviennent déjà auprès des écoles. Il prend bonne note de cette remarque, tout en soulignant qu'elle n'entre pas dans le champ de compétences de Région de Nyon.

Mme Danielle Collomb, Tartegnin, demande s'il existe suffisamment de P+R et si leur taille est adaptée. M. Gérard Produit explique qu'une étude a été menée en partenariat avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour déterminer le dimensionnement et l'emplacement des P+R. Il expose que la stratégie cantonale et régionale vise à placer les P+R au plus près des habitations et des points de captage des transports publics. M. Gérard Produit ajoute que le défi majeur consiste à mettre en place une politique tarifaire des parkings et des règles de financement. Il conclut que ce travail est en cours, mais qu'il prendra du temps.

Mme Nicole Stoll, Begnins, observe, en tant que pendulaire, que les parkings, les trains et les infrastructures semblent à la limite, voire au-delà de la limite. Elle demande dès lors si des études tiennent compte de la capacité à absorber toujours davantage d'usagers. M. Gérard Produit répond

PROJET

que Région de Nyon a stratégiquement choisi de concentrer ses efforts sur le développement des transports publics. Les discussions avec les CFF montrent qu'ils fournissent aussi des efforts importants pour rattraper le retard accumulé. Des rames ont ainsi été commandées pour entre autres permettre un doublement de la capacité à l'horizon 2040 sur la ligne Genève-Léman. Des travaux, tels que l'allongement des quais, sont prévus et une augmentation de la fréquence est attendue. Il rappelle que, contrairement à la voiture, l'utilisateur ne paie que 20% du coût réel des transports publics, le reste étant financé par les pouvoirs publics.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président passe au vote.

DÉCISION
Le préavis N° 05-2026 est adopté par 119 oui, 3 non et 12 abstentions.
(Communes : 36 oui, 0 non et 5 abstentions).

12. Interpellation de M. Michel Girardet

M. le Président rappelle que, selon l'article 44 du règlement du Conseil intercommunal, une interpellation doit être appuyée par cinq délégués au moins pour pouvoir être développée. Tel étant le cas, M. le Président donne la parole à M. Michel Girardet.

M. Michel Girardet donne lecture de l'interpellation qu'il a déposée, laquelle porte sur l'urgence d'un soutien financier à NRTV qui doit trouver CHF 200'000.- d'ici à la fin de l'année. M. Michel Girardet demande si Région de Nyon pourrait envisager un versement immédiat et une convention à plus long terme.

M. Frédéric Mani répond que le Comité de direction prend note de cette interpellation, qu'il l'analysera en détail et reviendra avec des propositions. M. Frédéric Mani répond que Région de Nyon soutient déjà NRTV par le biais de prestations financées, et ce pour plusieurs milliers de francs par année. Il ajoute qu'une demande chiffrée a été demandée pour la retransmission des séances du Conseil intercommunal.

M. Pierre Patelli, Nyon, soulève un problème de gouvernance, la télévision régionale étant selon lui dirigée par Nyon et Gland. Cela se traduit par une couverture axée sur ces deux villes qui n'englobe pas la pluralité des communes de la région. Il souhaite que la crise actuelle que traverse NRTV soit l'occasion d'étudier un modèle de gouvernance plus régional.

13. Annonce des préavis à venir et nomination des commissions

PR 06-2026 – Demande de crédit pour soutenir les activités du far° durant la période 2027-2030

Le préavis sera étudié par la Commission des finances et par une Commission ad hoc.

COMMISSION NOMMÉE
- M. Frédéric Guilloud, Arzier-Le Muids ;
- Mme Andrea Reiss, Borex ;
- M. Fabrizio Nassisi, Tannay ;
- Mme Danielle Collomb, Tartegnin ;
- M. Christian Bronsil, Vich.

PROJET

Séance de la Commission des finances : mercredi 11 novembre 2026 à 08h00.
Séance de la Commission ad hoc : mardi 10 novembre 2026 à 18h00.

PR 07-2026 – Budget 2027

Le préavis sera étudié par la Commission des finances.

Séance de la Commission des finances : mercredi 4 novembre 2026 à 08h00.

PR 08-2026-TP – Demande de crédit de CHF 245'000 TTC pour financer les travaux liés au réaménagement de la RC 19 sur le tronçon Fléchères-Moulin Veillet

Le préavis sera étudié par la Commission des finances et par une Commission ad hoc.

COMMISSION NOMMÉE
- M. Aurélien Joye, Gland ;
- M. Christian Piffard, Grens ;
- M. Erich Epple, Le Vaud ;
- Mme Maryline Haldi, Longirod ;
- M. Raphaël Dunant, Nyon.

Séance de la Commission des finances : mercredi 11 novembre 2026 à 08h00.
Séance de la Commission ad hoc : mercredi 11 novembre 2026 à 18h00.

14. Propositions individuelles et divers

Projet de postulat

M. Pierre Patelli, Nyon, a déposé des copies du postulat portant sur la garantie des prix aux agriculteurs qu'il entend déposer pour la séance du mois de décembre. Il invite les délégués à le solliciter pour l'obtenir, apporter des modifications et le signer.

Vélos en libre-service

M. Raphaël Dunant, Nyon, demande pourquoi les vélos en libre-service n'ont pas été mis à disposition pour Paléo et si tel sera le cas pour la prochaine édition du festival. Mme Nathalie Vez rapporte que les stations de vélos en libre-service étaient trop proches de la gare, qui est très fréquentée, ce qui aurait posé des problèmes de collusion avec les autres moyens de transport. M. Gérard Produit complète que des problèmes de flux et de délais trop courts après la mise en service du réseau au mois de mai ont empêché la réalisation de ce projet. Sa mise en place reste toutefois espérée pour l'année prochaine.

Prochaines séances du Conseil intercommunal

Les prochaines séances du Conseil intercommunal sont fixées comme suit :
- Jeudi 17 décembre 2026, 20h, Chéserex
- Jeudi 11 mars 2027, 20h
- Jeudi 17 juin 2027, 20h
- Jeudi 7 octobre 2027, 20h
- Jeudi 16 décembre 2027, 20h

Avant de mettre un terme à la séance, M. le Président invite les rapporteurs à venir signer les rapports de Commission et remercie chaleureusement la commune de Trélex pour son accueil et l'apéritif

PROJET

généreusement offert. Il passe la parole à Mme Evelina Girod, Syndique de la commune de Trélex. Elle présente l'identité géographique, historique et symbolique de la commune de Trélex, forte de 1'427 habitants, et la décrit comme étant le trait d'union entre le Jura, le Léman et la région de Nyon.

La séance est levée à 21h50.

Au nom du Conseil intercommunal

Jean Valentin de Saussure
Président

CONSEIL INTERCOMMUNAL
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE
RÉGION DE NYON

Stéphanie Ponthus
Secrétaire

PROJET